

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

A l'attention de la Présidente de la
Commission d'Enquête du PLUi Eurométropole
Maison de la Métropole
1 place du Parlement de Metz
57000 Metz

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique visant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Eurométropole de Metz, je souhaite vous faire part de mes remarques :

Le diagnostic préalable au PLUi traitant de la question agricole dans la métropole indique clairement des besoins de diversification de la production : maraîchage, arboriculture, viticulture, pâture...

Or, les trames écologiques des milieux ouverts et forestiers telles que proposées dans le PLUi sont un frein à la réouverture des milieux nécessaires à la restauration de ces activités ancestrales. Ces trames sont incompatibles avec le développement des activités agricoles définies par les classements réglementaires : Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels péri-urbains (PAEN) et zone agricole protégée (ZAP). Ces trames doivent être supprimées sur ces zones.

De plus, les trames de continuités écologiques et le classement systématique des zones agricoles en zone de protection Ap (Agricole protégé) ne permettent pas les constructions nécessaires à l'activité agricole et sont donc un frein au développement de ces activités et, par conséquent, à la politique agricole souhaitée par la métropole. Il faut veiller à identifier des zones Agricoles (A) non impactées par les trames et permettant la construction de bâtiments nécessaires à ces activités agricoles.

En vous remerciant par avance de bien vouloir tenir compte de ces remarques, veuillez recevoir, Madame la Présidente, mes respectueuses salutations.

Signature :